

Programme du PTB pour les élections communales 2018 à Grâce-Hollogne

« Secouons les ! »

Cher Grâcieux-Hollognois,
Chère Grâcieuse-Hollognoise,

Notre commune de Grâce-Hollogne, on l'aime parce que c'est une commune ouvrière, une commune industrielle, une commune de lutte. Plusieurs générations de Grâcieux-hollognois ont été marqué et éduqué aux valeurs de gauche. Des générations marquées par le travail des mine, des sidérurgistes. Grâce-Hollogne, c'est aussi des générations marquées par la violence que peut prendre le capitalisme lorsqu'il s'agit de défendre les privilèges d'une poignée de riches, comme lors du massacre de Grâce-Berleur en 1960. Pour le PTB, Grâce-Hollogne est une commune importante. C'est pourquoi nous avons décidé d'y poser les bases d'une section il y a deux ans. Cette section a acquis la maturité nécessaire pour pouvoir y déposer une liste avec des candidats qui vont bien représenter les intérêts des habitants de la commune. Nous espérons donc que 2018 sera une date à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la commune avec l'entrée pour la première fois d'élus PTB au conseil communal.

Qu'est-ce que nos élus du PTB vont apporter ? Les élus du PTB vont relayer au conseil communal les préoccupations des habitants. Ils seront les portes voix de ces derniers. Non seulement ils vont porter la parole des habitants dans l'enceinte du conseil, mais en plus ils vont lui donner du volume en mobilisant la population. La section du PTB de Grâce-Hollogne n'a d'ailleurs pas attendu d'avoir des élus pour faire ce travail. Les 1000 Grâcieux-Hollognois qui ont signé la pétition du parti depuis le mois de mai pour exiger l'installation d'une plaine de jeux et d'une aire de détente dans chaque quartier en sont les premiers témoins.

Notre ambition avec nos futurs élus est d'ouvrir les portes et les fenêtres du conseil communal pour que puisse se faire entendre les problèmes et les réalités des familles et des habitants de la commune. C'est pourquoi notre agenda ne sera pas celui des petits calculs de politiciens centrés sur leurs intérêts personnels. C'est pourquoi notre agenda ne sera pas non plus imposé par un soi-disant réalisme qui empêche de réfléchir en dehors du cadre fixé par le capitalisme, le libéralisme et l'austérité décidée à tous les niveaux de pouvoir. ou permanence. Nous nous battons au conseil communal pour ce qui est juste.

Notre commune appartient à tous les habitants. C'est un lieu où les citoyens vivent ensemble, où ils habitent, où ils travaillent et se divertissent. Le mot « commune » vient du terme « communauté ». Une commune n'est pas un supermarché. Une administration communale doit veiller à ce que tous les habitants aient un logement décent, des conditions de vie décentes, qu'ils puissent se déplacer aisément et se divertir. Les besoins des habitants doivent être la priorité de la commune. Nous voulons des quartiers intégrés avec des logements abordables, des écoles de qualité à proximité et des maisons médicales sur le modèle de celles de Médecine pour le Peuple. Des quartiers où réapparaissent les bureaux de poste, les bibliothèques, les maisons de jeunes, les espaces verts et les aires de jeux.

Pour connaître encore mieux ces priorités, nous avons décidé de parcourir la commune, au début de l'année 2018, pour enquêter les gens et leur poser des questions, avec une enquête, sur « que voulez-vous changer à Grâce-Hollogne ? » dans lequel nous avons soumis aux gens leurs positions sur les propositions du PTB et sur leurs priorités. Chaque enquête correspondait à un minimum de 20 minutes de discussion. En tout, les membres du PTB ont récolté 300 enquêtes. Nous avons donc un condensé de 6000 minutes de discussion riche et intense. Ces résultats constituent à nos yeux un véritable trésor. Notre programme s'en inspire donc largement. Car nous sommes intimement convaincus que les choses peuvent changer et que les petits peuvent gagner. Même contre les grands.

Céline Dolsek, tête de liste PTB à Grâce-Hollogne et présidente de la section PTB Grâce-Hollogne

1. Introduction

Pendant plus de 150 000 ans, l'homme, l'Homo sapiens, a vécu en petits groupes de chasseurs cueilleurs. Ce n'est que bien plus tard, c'est-à-dire il y a moins de 10 000 ans, que ces sociétés primitives ont commencé à développer de nouvelles techniques et que les choses ont changé. Les tribus nomades sont devenues sédentaires, culture et élevage ont pris le dessus. À partir de là, les techniques ont évolué très vite : canaux d'irrigation, fertilisation, animaux de trait, charrues à roues, voiliers, cuivre, bronze, verre, calendriers solaires, écriture, système numérique... La population augmente ; l'homme peut produire bien plus que les quantités nécessaires et constituer une réserve en cas de mauvaise récolte et mauvaises conditions climatiques. Ce surplus est stocké et conservé par un groupe de personnes qui se l'approprie. C'est à ce moment-là que la société se divise en classes. C'est également à cette période, il y a 5 000 ans environ, qu'apparaissent les premières villes. La ville a toujours été un lieu marqué par les différences de classes. Le contraste entre propriétaires et démunis a traversé toutes les villes, des antiques cités sur le Nil, le Fleuve jaune et le Mékong aux cités esclavagistes, comme Athènes et Rome, jusqu'aux villes féodales comme Liège.

Le conflit entre riches et pauvres a toujours existé et existe encore aujourd'hui. Avec le développement du capitalisme et l'arrivée des industries, de nouveaux lieux de vie se sont créés autour des industries. Dans le bassin liégeois, le développement des mines et de la sidérurgie a nécessité une main d'œuvre importante qui s'est logée aux alentours de ces entreprises. C'est de cette façon que s'est développé l'essentiel de ce qui constitue aujourd'hui notre commune de Grâce-Hollogne.

En 1973, une crise économique éclate provoquant un chômage massif. La pauvreté augmente partout. Dans les communes qui constituent aujourd'hui Grâce-Hollogne aussi. La fermeture des mines pousse des milliers de travailleurs au chômage. Et les restructurations successives dans la sidérurgie accentuent le phénomène. Grâce-Hollogne se transforme progressivement d'une commune ouvrière prospère à une commune ouvrière de plus en plus pauvre.

Au début des années 2000, la crise du capitalisme s'approfondit, avec la concurrence de plus en plus forte entre les pays et les régions, à l'échelle belge, européenne et mondiale. Notre industrie sidérurgique reçoit des coups sévères, notamment par sa privatisation. En même temps, se développe à l'aéroport, une industrie de la logistique, dominée par les multinationales du transport de marchandises qui font des milliards d'euros de bénéfices. On réassiste avec le développement de l'économie actuelle à Grâce-Hollogne à un phénomène permanent dans le capitalisme : une concentration de la richesse dans les mains de quelques milliardaires, au détriment de l'ensemble des travailleurs.

Cette contradiction est tellement forte qu'on assiste à une situation où, grâce au travail de milliers de travailleurs de l'aéroport, les multinationales comme TNT ou maintenant UPS et prochainement Alibaba font des milliards de bénéfices en faisant transporter aux quatre coins du monde les marchandises qui font tourner l'économie et l'industrie mondiale. Mais cette richesse échappe complètement aux habitants de Grâce-Hollogne, qui n'en reçoivent pas un seul euro, car ces firmes ne payent à la commune aucune taxe.

La vie des communes et la société ne sont pas dissociées. La ville n'est pas un lieu neutre. Chasse aux chômeurs, traque des malades de longue durée poussés sous le seuil de pauvreté, attaques contre les pensionnés : toutes ces mesures prises par le gouvernement fédéral ont des répercussions directes sur notre commune. C'est également le cas des mesures d'économies décidées par le gouvernement wallon aux TEC, pour les logements sociaux, l'enseignement, la culture, etc.

C'est pourquoi nous envisageons notre combat à Grâce-Hollogne comme faisant partie d'un combat bien plus vaste, qui se passe à l'échelle de l'ensemble de la société. Celui d'un combat pour une société juste, sans exploitation de l'homme par l'homme. Celui d'une société véritablement socialiste, moderne, culturellement développée et où les richesses produites par les travailleurs reviennent aux travailleurs.

2. Quelles sont nos priorités ?

En Novembre 2017, dans le cadre de sa campagne en vue des prochaines élections communales, le PTB a lancé la plus grande enquête jamais menée à Grâce-Hollogne par un parti politique. Pendant trois mois, les membres du PTB ont sillonné les rues par tous les temps pour présenter aux gens une vingtaine de points du programme.

Pas moins de 300 Grâcieux-Hollognois ont pris le temps de donner leur avis sur les points à améliorer dans notre commune. Les questions portaient sur six thèmes : taxe, emploi, logement, mobilité, jeunesse et démocratie. Et sur chacun de ces thèmes, il y avait quatre propositions.

Il a été demandé aux participants de sélectionner les trois thèmes les plus importants à leurs yeux et, pour chacun des six thèmes, de cocher la meilleure proposition sur les quatre. Beaucoup de participants ont même suggéré de nouvelles propositions. On leur a également demandé d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou non avec deux affirmations se rapportant à la politique menée dans commune. Une interaction à cette échelle entre un parti politique et la population, c'est rare. Et c'est du jamais vu à Grâce-Hollogne. Quels sont les résultats de cette enquête ?

Parmi les six thèmes, celui qui est posé comme la première priorité, ce sont les taxes. Et dans les propositions, celle qui ressort le plus (et de loin), c'est la baisse de la taxe poubelles et la défense d'un système de « ramassage public avec suppression des quotas et retour d'une levée hebdomadaire ». La deuxième revendication sur les taxes est aussi liée aux poubelles et demande « le passage gratuit des encombrants, une fois par mois ».

Le deuxième thème qui ressort le plus est le logement. La revendication qui ressort le plus dans ce thème est « plus de logements publics à prix abordable ». Et juste après, il y a la demande « d'encadrement des loyers privés ».

Le troisième thème est celui de l'emploi. Dans ce thème, la revendication qui est la plus soutenue est le développement de « services de proximité dans chaque quartier ».

Parmi les autres thèmes, les revendications qui ressortent le plus sont « la limitation de la rémunération des femmes et des hommes politiques » qui est la priorité en matière de démocratie pour 65 % des personnes enquêtées. Il y a aussi « la gratuité complète de l'enseignement et la suppression des frais de garderie » pour la jeunesse et « la réparation de toutes les routes et trottoirs en mauvais état » pour la mobilité.

Tous les résultats de notre Grande Enquête sont incorporés dans le présent programme. Ce programme, c'est donc votre programme.

3. Une ville qui respecte le portefeuille de ses habitants et qui est en bonne santé financière

a. Notre vision

Les taxes injustes, c'est le premier problème qui est pointé par les habitants de notre commune. C'est logique. Grâce-Hollogne est la sixième commune la plus pauvre de la province. Et dans notre commune, les autorités utilisent le principe du moyen-âge « taxons les pauvres ils sont plus nombreux ». Au lieu de protéger les citoyens en diminuant les taxes, les autorités ont décidé de faire le contraire en les augmentant. Elles ont décidé d'augmenter les centimes additionnels au précompte immobilier. Et surtout, elles ont décidé d'augmenter fortement la taxe déchets. Cette augmentation est injuste. Le ramassage des déchets doit être un service public. Il faut supprimer la taxe proportionnelle et revenir à l'ancien montant de la taxe socle, comme avant le changement de 2013. Cette injustice est d'autant plus forte que les multinationales et les entreprises qui profitent de l'aéroport ne sont pas taxées par la commune. C'est le monde à l'envers.

b. Ce que nous voulons

Premier pilier : une taxation plus juste des déchets

- Un système de ramassage et de tri des déchets qui respecte le portefeuille, le bien être et l'environnement avec le retour à un véritable service public, la suppression des quotas, le droit à une levée hebdomadaire et le retour à la situation d'avant 2013 pour le montant de la taxe socle.

Deuxième pilier : un glissement fiscal vers les grandes entreprises

- Instaurer une taxe communale sur les entreprises qui engrangent des bénéfices à l'aéroport.
- Augmenter la taxe communale réclamée aux grandes entreprises industrielles en adaptant le taux de l'impôt sur la force motrice.
- Instaurer une taxe sur l'exploitation de parking affectées à une exploitation commerciale ou industrielle
- Réclamer aux autorités fédérales une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques, qui devra à nouveau tenir compte des revenus du patrimoine.
- Réclamer l'instauration d'une taxe sur les bureaux
- Réclamer aux autorités régionales la fin des exonérations faites aux entreprises sur les forces motrices et sur le précompte immobilier avec les différents plans Marshall successifs.

Troisième pilier : une baisse des centimes sur le précompte immobilier

- Revenir sur l'augmentation des centimes additionnels sur le précompte immobilier.

Quatrième pilier : majorer d'au moins 15 % le Fonds des communes

- Insister auprès du Gouvernement wallon afin qu'il augmente de 15 % la dotation au Fonds des communes

c. Notre position

La majorité socialiste en place a augmenté les taxes de façon assez forte ces six dernières années, principalement par une forte augmentation de la taxe déchets et par l'augmentation des centimes

additionnels sur le précompte immobilier. Nous pensons qu'il est temps d'inverser cette tendance. Les épaules les plus larges, celles des plus grandes entreprises, doivent porter une plus grande part dans le financement de la commune. Il n'est pas normal que l'aéroport ne contribue que si peu aux rentrées financières de la commune alors que c'est une mine d'or pour les multinationales qui en profitent. Nous voulons une taxation juste et progressive pour financer les services publics communaux. Nous voulons un refinancement régional du Fonds des Communes pour satisfaire au besoin des villes et communes. Nous ferons d'autres choix en termes d'investissements et d'emploi communal. Des choix sociaux et écologiques.

Premier pilier : une taxation plus juste des déchets

Notre système de tri et de ramassage des déchets devrait fonctionner comme un véritable service public. Le droit au ramassage est un droit fondamental. La nécessité du tri l'est tout autant. A l'heure de l'urgence écologique, il est nécessaire de baisser la production de nos déchets et de les trier au maximum pour permettre une revalorisation et donc d'encourager à la réutilisation de nos déchets pour encourager une économie respectueuse de l'environnement. Ce tri et ce ramassage doit se faire de façon respectueuse pour notre portefeuille. Pourtant, aujourd'hui, c'est le contraire qui se passe. Nous sommes considérés comme des vaches à lait par les multinationales qui s'occupent du marché des déchets et qui les reçoivent à bas prix pour empocher des milliards de bénéfices. Intradef, notre intercommunale qui s'occupe de la gestion du tri et du ramassage de nos déchets, nous fait payer, avec le soutien politique de nos communes qui font le choix de faire reposer le coût sur les citoyens, très cher le ramassage et le tri des déchets. Et les citoyens deviennent les dindons de la farce. A Grâce-Hollogne, alors que le système devrait fonctionner comme un véritable service public, le règlement de la taxe communale est conçue pour faire payer le maximum aux citoyens.

Pour le montrer, il est nécessaire de donner quelques explications sur le fonctionnement. Le système fonctionne avec une taxe socle qui donne droit à des quotas de kilos et de levées. Quels sont ces quotas ? Vous pouvez mettre à rue sur une année 55 kg maximum de déchets résiduels (containers noirs) et 35 kg de déchets organiques (containers verts). Les 55 kg doivent maximum être déposés dans le container en 12 x et les 35 kg de déchets organiques maximum 18 x. Voilà ce qu'on a droit avec la taxe socle.

Quand on dépasse les kilos ou le nombre de levées permis par la taxe socle, on paye une surtaxe qu'ils appellent la taxe proportionnelle. La surtaxe sera calculée de la façon suivante. C'est 0,82 € la levée supplémentaire (peu importe que le container soit gris ou vert). Pour les kilos de déchets résiduels, c'est 0,09 € le kg entre le 56ème kilo et le centième kilo de déchets résiduel et 0,14 au-delà du 100ème kilo. Et pour les kilos de déchets ménagers, c'est 0,08 € le kg.

Donc si un ménage de 3 personnes va déposer 190 kg de déchets résiduels et 120 de déchets organiques avec 30 levées du containers gris et 25 levées du container vert, il payera une surtaxe pour 35 kg de déchets résiduels, une surtaxe pour 15 kg de déchets organiques, une surtaxe pour 18 levées du container gris et une autre pour 7 levées du container vert.

Combien va devoir faire payer cette famille dans notre cas ? 145 € pour la taxe socle comme ménage de 3 personnes plus la surtaxe. A combien va être calculé le montant de cette taxe proportionnelle ? A 173,5 €.¹

Ce règlement est injuste car il est construit pour qu'il y ait beaucoup d'habitants qui doivent repayer la taxe proportionnelle en plus de la taxe socle. En effet, en moyenne, l'habitant de Grâce-Hollogne met 101 kg par an dans ses containers. Or, le règlement ne permet que de déposer 55k de déchets ménagers et 35 de déchets organiques par personne. La moyenne des habitants va donc devoir

¹ 135 kg de déchet résiduel x 0,09 € + 15 kg de déchet ménagers x 0,08 € + 25 sorties de containers x 0,82 €. En tout, ce ménage va payer 145 + 28,5 soit 173,5 €.

repayer en plus que la taxe socle. De plus, tout le monde n'est pas égal devant le tri vu que certains n'ont pas l'occasion de faire un compost chez eux. Mais surtout, ce qui est inacceptable, c'est que cette taxe a augmenté. Et pas d'un peu... Le comble de l'hypocrisie, c'est que la majorité socialiste a augmenté la taxe juste après les élections alors qu'ils avaient promis de ne pas augmenter les taxes. C'est dire la valeur de leurs promesses.

Voici un tableau pour bien comprendre l'augmentation pour la taxe socle (le montant des kilos permis avec cette taxe est resté le même) :

	Avant 2013	Après 2013
1 personne	76	95
2 personnes	96	120
3 personnes	116	145
4 personnes	136	170
5 personnes	156	195

Voici le même tableau pour bien comprendre l'augmentation pour la taxe proportionnelle :

	Avant 2013	Après 2013
Kg résiduels en dessous de 100	0,07	0,09
Kg résiduels au dessus de 100	0,11	0,14
Kg organiques	0,06	0,08
Levées supplémentaires	0,65	0,82

L'augmentation est donc vraiment importante. Elle s'élève entre 20 et 40 € par ménage pour la taxe socle. Et elle augmente systématiquement pour les kilos et les levées supplémentaires.

Le seul système qui encourage le tri et le ramassage et qui le fait en respectant le portefeuille et le bien-être des citoyens, c'est celui de l'instauration d'un véritable service public qui garantit le droit à une levée hebdomadaire. La seule façon d'y arriver est de revenir au montant d'avant 2013 et de supprimer les quotas.

Deuxième pilier : un glissement fiscal vers les grandes entreprises

Historiquement, la gauche en Belgique et dans le monde, a toujours défendu l'idée d'une taxation communale des entreprises pour répartir, via la commune, les richesses équitablement plutôt que de les laisser uniquement dans les mains des actionnaires. C'est cette vision de société qui a poussé les communes à taxer les entreprises avec la force motrice et la taxe industrielle compensatoire. Ces taxes ont permis le développement d'infrastructures publiques, de routes, d'écoles, de centres sportifs, etc... Malheureusement, la tendance est de taxer de moins en moins ces entreprises. Les multinationales défendent ce modèle en disant que ça leur garantit d'être compétitive et qu'elles peuvent alors maintenir l'emploi sur le territoire. Les partis politiques traditionnels reprennent ce refrain en cœur et poussent, via les lois fédérales, les décrets régionaux et les règlements communaux à ce que les multinationales payent de moins en moins d'impôts. Dans notre commune de Grâce-Hollogne, le summum est atteint avec l'absence (hormis la taxe sur la force motrice qui ne taxe ni le fret de transport ni le droit de transporter des passagers) de taxe communale sur l'aéroport alors qu'il permet à des multinationales d'engranger des dizaines de millions € de bénéfices.

Instaurer une taxe sur les grandes entreprises qui profitent de l'aéroport

L'aéroport de Bierset est le plus gros transporteur de fret (marchandise) de Belgique avec 717 000 tonnes en 2017. C'est aussi un aéroport important pour le nombre de passagers qui y transitent avec presque 400 000 passagers en 2016 soit la moitié de celui de Charleroi. Pourtant, aucune taxe n'est perçue par la commune.

Il y a quatre sortes de propriétaires qui exploitent l'aéroport. L'aéroport lui-même est propriété de la Région wallonne pour 50 %, de Nethys (publifin) pour 25 % et d'une société privée française pour les 25 % qui restent. Les multinationales qui y sont implantées pour faire transiter les marchandises avec leurs propres avions sont principalement Fedex (ex TNT), puis Lachs, etc. L'aéroport est en développement et certaines firmes multinationales comme Alibaba ont annoncé leur désir de s'y installer aussi. Il y a aussi les bureaux qui sont installés (et tous ceux qui vont s'installer dans la nouvelle zone) autour de l'aéroport et qui appartiennent à des grands propriétaires immobiliers. Et il y a enfin les propriétaires des avions de transport de personnes. Selon moi, il y aurait quatre moyens de taxer l'aéroport.

L'activité de TNT à Liège (Fedex) a permis de faire un bénéfice net de 4 millions après impôts. Ces dernières années, TNT, uniquement à Liège, a accumulé un bénéfice de 36 millions. Le nouveau propriétaire de TNT Liège, la multinationale Fedex, a fait un bénéfice au niveau mondial de 5 milliards de dollars qui sont redistribués à quelques actionnaires. Taxer ces gens via la commune serait normal. Notre rôle doit être d'avancer dans ce sens là et de formuler des propositions pour défendre cette taxation.

Le fait que la commune ne touche aucune taxe liée à l'aéroport est injuste. Les capitalistes disent qu'ils amènent la richesse sur le sol de la commune et qu'elle n'a pas à les taxer. Mais ce raisonnement est une illusion de l'esprit. Les capitalistes utilisent le sol, l'infrastructure publique et une partie de la main d'œuvre de la commune pour s'enrichir. Sans cet aéroport, sans les subsides publics, sans la main d'œuvre, il n'engrangeraient aucun bénéfice. Pourquoi ne pourraient-ils pas être taxés par le pouvoir local ? Ils vont aussi dire que c'est le jeu de la concurrence et qu'ils risquent de partir si ils sont taxés par la commune. Si on continuait dans ce raisonnement, il n'y aurait jamais eu aucune taxe sur les entreprises en Belgique... Grâce-Hollogne doit taxer l'aéroport.

Comment taxer ? Ils vont évidemment nous dire que c'est pas possible, que la Région Wallonne ne sera pas d'accord, que l'Europe ne sera pas d'accord car cela va empêcher une concurrence saine entre les aéroports, etc. Ils vont dire que l'aéroport est en zone franche². Ils vont dire que les entreprises vont quitter l'aéroport pour aller vers un autre. Tous les arguments seront bons pour empêcher de faire gagner l'idée simple et tellement juste que les richesses créées par le travail doivent être réparties équitablement par une taxation des bénéfices (ou de l'outillage qui permet de faire des bénéfices) afin de pouvoir développer des services publics pour tous. Et tous risquent de dire que c'est impossible d'organiser cette taxation au niveau communal. Pourtant, le mouvement social a imposé au vingtième siècle qu'une taxation de ce type s'applique aux plus grandes multinationales de l'acier, de l'automobile ou de la chimie.

Aujourd'hui, le tonnage et les passagers sont déjà, un peu, taxés par le propriétaire de l'aéroport. Mais la commune n'en reçoit rien. Une piste pourrait être de taxer 1 € par passager. Il y a aussi la possibilité de taxer le fret (les marchandises transportées). La commune, début des années 2000, quand l'aéroport s'est lancé avec TNT, a essayé de taxer chaque kilo (à hauteur de 1,25 €). Mais la direction de l'aéroport a, à l'époque, refusé. Ce refus est seulement une décision politique. A l'époque où cette taxe avait été proposée, en 2002, il avait été répondu que Grâce-Hollogne profitait déjà bien assez de l'aéroport avec les emplois et la taxe sur la force motrice. Et il était dit qu'elle

² Ce sont des zones définies par le gouvernement wallon où les entreprises ne doivent pas ou peu payer d'impôts

allait devenir une des communes les plus riches de la région. Seize années plus tard, malgré la croissance de l'aéroport, l'explosion du nombre de passagers et du nombre de tonnes de marchandises transportées, la commune est plus pauvre qu'avant. Il faut donc revenir à la charge et imposer que ces taxes justes entrent en vigueur.

Augmenter la taxe communale réclamée aux grandes entreprises industrielles en adaptant le taux de l'impôt sur la force motrice.

La concurrence que se livrent les communes a entraîné un nivellement vers le bas des charges fiscales des entreprises. Pour y mettre un terme, la solution idéale serait de fixer au niveau fédéral le taux d'imposition pour ces taxes. En attendant une harmonisation au niveau national, nous proposons une adaptation du taux d'imposition de la taxe sur la force motrice à Grâce-Hollogne. Nous proposons d'augmenter le taux d'imposition de la taxe sur la force motrice comme à Oupeye, à savoir 26,5 euros par kilowatt, au lieu de 22,31 € par kilowatt actuellement.

Instaurer une taxe sur l'exploitation de parking affectés à une activité commerciale ou industrielle

Il y a beaucoup de grandes surfaces ou d'entreprises sur notre commune qui sont exploitées par des multinationales qui engrangent des énormes bénéfices. Pourtant, elles ne sont pas taxées. Plutôt que de surtaxer les pauvres, les autorités communales feraient bien de rétablir la justice fiscale en taxant les places de parkings de ces entreprises et grandes surfaces et en taxant la superficie des grandes enseignes commerciales.

Le patron de Colruyt est un des hommes les plus riches de Belgique, ceux de Lidl et Aldi font partie des hommes les plus riches d'Allemagne. Pourquoi ne pas taxer ces milliardaires qui sont de toute façon obligés d'installer leurs grandes surfaces commerciales dans toutes les communes si ils veulent continuer à faire du bénéfice ?

Il existe à Liège une taxe de 100 € par place de parking affectée à une activité commerciale ou industrielle (dont sont exonérés les entreprises publiques). Nous proposons d'instaurer cette taxe à Grâce-Hollogne et d'en exonérer les propriétaires de commerces ou industries qui ont un parking avec moins de 10 places. Il existe à Liège une taxe de 4,5 € par mètre carré pour les surfaces commerciales dont la superficie excède 1000 mètre carré. Nous proposons d'instaurer cette taxe à Grâce-Hollogne. Ces taxes viseront donc les multinationales et les grosses entreprises, sans toucher les petites entreprises et les commerçants.

Réclamer aux autorités fédérales une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques, qui devra à nouveau tenir compte des revenus du patrimoine.

Les grosses fortunes également sont épargnées par le fisc. L'impôt sur les revenus du patrimoine (précompte mobilier) n'est pas majoré de centimes additionnels communaux, contrairement à l'impôt des personnes physiques, puisque les communes prélèvent une taxe additionnelle sur les salaires et allocations des travailleurs.

À Grâce-Hollogne, la taxe additionnelle à l'IPP s'élève à 8 %. Or, celui qui tire principalement ses revenus de sa fortune ne paie pas de taxe communale additionnelle sur ces revenus. Il est donc logique et juste de réclamer une révision du calcul de l'impôt des personnes physiques afin qu'il soit également tenu compte des revenus du patrimoine.

Cela pourrait par exemple se faire à partir de 10 000 euros de revenus de capitaux, de manière à ce que les petits épargnants ne soient pas impactés. (Un revenu de 10 000 euros équivaut à 1 % d'un

capital d'un million d'euros). Cela permettrait aux communes d'augmenter leurs finances en mettant également à contribution les plus grosses fortunes. Même si nous n'avons pas beaucoup de personnes fortunées qui habitent dans notre commune, cela permettrait une décision forte et symbolique qui encouragerait d'autres communes à faire de même et à généraliser l'expérience.

Réclamer l'instauration d'une taxe sur les bureaux

Avec le développement de l'aéroport, plusieurs entreprises viennent (ou vont) installer leurs bureaux dans les infrastructures construites à cet effet autour de Bierset. Il existe dans plusieurs communes des taxes sur les bureaux. Nous proposons d'instaurer cette taxe à Grâce-Hollogne en excluant de cette taxe les petits bureaux qui sont utilisés par des petits indépendants et les professions libérales.

Troisième pilier : une baisse des centimes additionnels sur le précompte immobilier

La majorité socialiste a décidé de faire passer les centimes additionnels sur le précompte immobilier à 2600 au lieu de 2500. C'est donc une hausse relativement importante qui va toucher l'ensemble des propriétaires de la commune. Parmi ces propriétaires, nombreux sont ceux qui ne sont pas riches. Cette taxe touche donc de la même façon les quelques multi propriétaires de la commune avec les gens normaux qui sont propriétaires de leur maison plutôt que d'être locataire. Nous demandons donc de revenir au montant d'avant les élections de 2012.

Quatrième pilier : majorer d'au moins 15 % le fonds des communes en Région wallonne

Nous revendiquons auprès du gouvernement wallon au moins 15 % de majoration du fonds des communes. Le PTB réclame d'avantage de moyens financiers afin de pouvoir faire face aux besoins croissants des communes qui ont le niveau de pouvoir le plus proche de la population et de ses besoins.

4. Une commune qui permet à chacun d'avoir un logement abordable

a. Notre vision

Grâce-Hollogne est l'héritière d'une belle tradition de construction de logements sociaux. Actuellement, nous avons presque 20 % des ménages qui peuvent se loger dans un logement social. C'est déjà bien par rapport à d'autres communes. Mais ce n'est pas encore assez par rapport aux besoins. Comme sixième commune la plus pauvre de la province, le nombre de personnes qui ont besoin d'un logement décent à un prix abordable augmente. Malheureusement, dans notre commune, il y a de moins en moins d'habitants qui peuvent se loger dans une habitation sociale. Car au lieu de prendre fermement ce problème en mains, la commune a baissé le nombre de logements sociaux. En 2012, il y avait encore 21,5 % des ménages qui pouvaient se loger dans un logement public. En 2016, c'était 19,5 %. Dans le même temps, le nombre de logement sociaux est passé de 2016 logements en 2012 à 1951. Pour résoudre la grave crise du logement qui touche notre commune, les autorités doivent prendre leur courage à deux mains. Elles doivent investir plus dans le logement social et elles doivent jouer leur rôle pour contrôler le marché locatif et empêcher les loyers exagérés.

b. Ce que nous voulons

Premier pilier : une politique ambitieuse et moderne du logement social et public

- La commune doit investir dans la construction et dans la rénovation de logements sociaux.
- Dans les projets de construction nouvelle dont la ville est partenaire, nous imposerons un minimum d'un tiers de logements sociaux.
- Nous limiterons l'inoccupation structurelle dans le logement social par un planning par étapes de rénovation et de financement suffisant.
- Nous gèlerons les prix locatifs des logements sociaux et plafonnerons les coûts communautaires (les charges locatives) à au plus 10 % du prix du loyer.
- Nous instaurerons une coopérative communale du logement qui s'occupera elle-même de la construction, rénovation et isolation des logements sociaux et publics.

Deuxième pilier : Une grille des prix locatifs et un label de contrôle du logement sur le marché locatif

- Nous voulons que le gouvernement wallon instaure une grille contraignante des loyers grâce à laquelle les prix seront limités à l'aide de critères objectifs, tels la qualité du logement et le nombre de chambres.
- Dans l'attente de cette grille du gouvernement wallon, nous rendrons disponible nous-mêmes, en tant que commune de Grâce-Hollogne, une grille des loyers. La commune fera une promotion active de cette grille pour les locations sur son territoire.
- Nous imposerons une attestation de conformité pour chaque logement destiné au marché locatif. Comme tout véhicule en circulation, chaque immeuble à louer sera soumis à un contrôle de qualité. Il y aura des contrôleurs supplémentaires de l'habitat afin d'augmenter sensiblement le nombre de contrôles.
- La commune gèrera elle-même un site internet avec toutes les habitations à louer. Avec un label de qualité et une indication du prix du loyer. Les habitations qui ne satisferont pas seront enregistrées comme insalubres ou inhabitables.
- Les taxes sur les bâtiments inoccupés ou insalubres seront augmentées et dûment perçues. Ce sera le cas pour les logements publics et privés.
- Un soutien sera organisé pour les propriétaires modestes en difficulté.

Troisième pilier : Une politique immobilière urbaine active

- Nous interdirons la poursuite de la vente des terrains et bâtiments de la commune. Des concessions à des promoteurs ne seront accordées que par un bail. De la sorte, les terrains publics resteront propriété publique.

c. Notre position :

Le thème du logement ressort très fort de l'enquête. C'est la deuxième priorité. Il est de plus en plus cher de se loger décemment. Sur Grâce-Hollogne, nombreux sont les gens qui ont du mal à terminer leurs fins de mois à cause des loyers et des charges élevées sur leur logement. Pour le PTB, ce n'est pas une fatalité. Des logements à prix abordables devraient constituer un projet de prestige pour toute la ville. Pour cela, nous avons besoin d'un plan ambitieux de logements à prix abordable avec un plan ambitieux de logement social et public moderne, l'instauration d'un code du logement sur le marché locatif privé, avec une fixation objective du prix du loyer et un label de contrôle du logement et une politique immobilière urbaine active, avec une Coopérative du logement de la ville. Chaque euro investi dans un habitat de qualité est regagné en deux ou trois ans, montre une étude européenne. C'est logique. Car, celui qui est mal logé tombe plus rapidement malade, en raison des conditions de logement malsaines. Les familles qui disposent d'un espace trop exigu connaissent davantage de stress. Parce que les enfants ne peuvent y étudier en toute tranquillité, il y a également davantage de décrochage scolaire. Et davantage d'absentéisme au travail, du fait que les maladies se transmettent plus rapidement. Mal se loger a un coût humain et social important, mais aussi in fine un coût pour les finances communales.

Premier pilier : une politique ambitieuse et moderne du logement public et social

Même si le pourcentage de personnes habitants dans un logement social est plus important à Grâce-Hollogne que dans les communes avoisinantes, les problèmes restent énormes en matière de logement et le nombre de logements sociaux va malheureusement en diminuant. Même si la majorité dit qu'elle fait de son mieux et qu'elle ne pourrait pas faire autrement, nous savons que c'est une question de choix politique. C'est un choix d'investir massivement dans le logement social pour résoudre les problèmes des habitants. Dans notre enquête, la revendication la plus soutenue est celle qui demande « plus de logements publics à prix abordables ». Si c'est une priorité pour les gens, c'est aussi une priorité pour nous. Et c'est possible. Dans des villes comme Vienne, plus de 50 % du logement est du logement public à prix abordable. Dans les villes ouvrières de Hollande, plus de 50 % des logements sont des logements sociaux. Il n'y a pas de raison que ça ne marche pas en Région wallonne si ça fonctionne en Hollande ou en Autriche. C'est simplement une question de choix politique.

La commune doit investir dans la construction et dans la rénovation de logements sociaux.

C'est un besoin pour les habitants actuels et futurs de la ville. Pour les habitants actuels car de nombreux logements ont besoin d'être rénovés. Le parc est vieillissant et nécessite des rénovations, notamment pour l'isolation. Pour les habitants actuels, il y a aussi besoin de plus de logements. La liste est longue et s'allonge. Il y avait plus ou moins 300 ménages qui attendaient un logement social en 2012. En 2017, ils sont 437... La construction et la rénovation concerne aussi les habitants futurs de la Ville. En effet, on prévoit 1000 habitants en plus pour 2035 à Grâce-Hollogne. Et il est évident qu'une partie d'entre eux auront aussi besoin de logement sociaux.

Nous instaurerons une coopérative communale du logement qui s'occupera elle-même de la construction, rénovation et isolation des logements sociaux et publics.

Les locataires en deviendraient actionnaires, de même que la commune ou d'autres partenaires publics qui le souhaiteraient, comme la province, la région wallonne ou d'autres communes. Ce système est d'application dans de nombreux pays ou villes d'Europe et cela fonctionne bien. C'est simplement une question de volonté politique. Cela permettrait de se munir d'un outil pour mettre au point une politique ambitieuse de construction et de rénovation de logements sociaux et publics.

Deuxième pilier : une grille des prix locatifs et un label de contrôle du logement sur le marché locatif

Près de la moitié des Grâcieux-hollognois louent un logement. Le marché locatif privé est vaste. Il y a peu de règles et il y a encore moins de contrôle. Ici, c'est le Far West du capitalisme qui prévaut. Résultat : la moitié des locataires doivent consacrer une trop grande part de leur revenu en frais de logement. Beaucoup d'habitants ont des problèmes financiers parce que cela coûte trop cher de se loger. Il est absurde qu'aucune limitation n'existe dans le prix des loyers exigés par un propriétaire. Quatre cents euros pour un studio de mauvaise qualité, c'est monnaie courante, aujourd'hui. Ce n'est interdit nulle part. Nous voulons que le gouvernement wallon instaure une grille des prix des loyers de sorte qu'ils puissent être déterminés sur base de critères objectifs : la qualité du logement, le nombre de chambres, le confort, l'économie d'énergie... Nous attribuerons à chaque critère un certain nombre de points et chaque point correspondra à une somme fixe. Ainsi, nous pourrons constituer le prix du loyer. Si le loueur ne respecte pas la grille des prix des loyers, le locataire doit avoir le droit de s'adresser à un juge afin que le loueur respecte effectivement cette grille. D'accord, il s'agit d'une compétence du gouvernement wallon. Mais devons-nous attendre son bon vouloir ? En préparation d'une grille wallonne de prix locatifs, nous voulons que les autorités communales en fixent une, propre à la commune. Nous rendrons cette grille disponible et nous en ferons la promotion. De la sorte, le locataire privé sera plus fort.

Nous voulons que la commune fasse en sorte que tous les logements loués sur son territoire satisfassent aux normes minimales de qualité du Code wallon du logement. Le gouvernement wallon devrait imposer un certificat de conformité, autrement dit un label de contrôle du logement, à toutes les habitations louées. À l'instar de l'inspection automobile, chaque immeuble loué devrait être contrôlé lui aussi. Les autorités communales actuelles ne voient pas ce label d'un bon œil. Nous voulons que tous les logements loués en ville soient contrôlés. C'est pourquoi nous augmenterons le nombre des contrôleurs du logement. Nous pourrions le service Contrôle du logement de travailleurs sociaux qui accompagneront les locataires d'immeubles insalubres ou inhabitables dans leur recherche d'un nouveau logement. Souvent les locataires ne demandent pas ce contrôle eux-mêmes par crainte que le logement ne soit déclaré inhabitable et qu'il ne leur soit impossible de payer ou de trouver un autre logement à louer. Sur un marché locatif privé trop étriqué, l'initiative du contrôle ne peut pas incomber au locataire. C'est aussi pour cette raison que nous demandons que l'offre de logements d'urgence et de transit soit fortement augmentée. Quant aux propriétaires d'habitations qui ne sont pas en ordre avec les normes du Code wallon du logement, nous les pousserons de mettre leur habitation en ordre à leurs propres frais. S'ils ne le font pas, ils se verront alors infliger des amendes plus fortes et seront obligés de confier leur immeuble à la coopérative du logement de la commune ou au CPAS.

Nous préparons un site communal du logement, un site internet sur lequel des habitations à louer seront proposées, nous conférerons un « label vert » à tous les logements nantis d'un certificat de

conformité. Ce sera profitable à tout le monde : aux personnes en quête d'une bonne habitation et aussi à tous les propriétaires de bonne composition. Ce site du logement indiquera également une fourchette de prix locatifs, via la grille des prix locatifs. Ainsi, la ville pourra cogérer l'éventail des habitations à louer.

Troisième pilier. Une politique immobilière urbaine active

Nous interdirons la poursuite de la vente des terrains et bâtiments de la commune. Des concessions à des promoteurs ne seront accordées que par un bail. De la sorte, les terrains publics resteront propriété publique.

Nous prévoyons en outre au minimum un tiers d'habitations sociales dans tous les grands projets de construction nouveaux dont la ville est partenaire (par exemple par l'apport du terrain) avec des promoteurs privés.

5. Une commune qui fait barrage à la pauvreté

a. Notre vision

Grâce-Hollogne est la sixième commune la plus pauvre de la province. Cette pauvreté n'est pas une fatalité. C'est le résultat des politiques mises en place au niveau fédéral avec la chasse aux chômeurs. C'est aussi le résultat d'une lutte trop faible contre la pauvreté par la majorité socialiste dans notre commune. A cause de la chasse aux chômeurs, entre 2012 et 2018, le nombre de bénéficiaires du RIS a augmenté de 80 % ! C'est énorme. Évidemment, cela fait baisser les statistiques. Mais c'est en fait la principale explication de la baisse du chômage dans la commune. Pousser des gens dans la pauvreté de la sorte, c'est inacceptable. La commune doit faire barrage à la crise. Elle doit garantir un revenu minimal pour tous. Elle doit aussi garantir des infrastructures de base à chaque gracieux-hollognois. Grâce-Hollogne est une commune de 25 000 habitants. Nous avons bien la piscine. Mais c'est normal. Par contre, nous n'avons pas de plaines de jeux. Et c'est anormal... Il faut une plaine de jeu dans chaque quartier pour donner la possibilité aux enfants et aux familles de profiter d'espaces de jeux, de détente et de rencontre. C'est un droit de base qu'il faut garantir. La lutte contre la pauvreté passera par l'emploi, par un rehaussement des allocations et par le développement d'infrastructures de base, comme les plaines de jeux.

b. Ce que nous voulons

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel de privation de capacité et fait référence aux libertés que tous les individus associent à leur bien-être. L'article 23 de la constitution belge consacre une série de droits fondamentaux : le droit à un revenu digne; le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale; le droit à un logement décent et à un environnement sain; le droit au travail; le droit à l'éducation et à la formation; le droit à l'épanouissement culturel et social. La situation de pauvreté conjugue souvent une violation de tous ces droits à la fois. Il s'agit donc d'opposer une réponse intégrale pour éradiquer concrètement la pauvreté et permettre à chacune et chacun de recouvrer ses droits.

La non-effectivité de ces droits est pourtant structurellement organisée. Oui, les gouvernements fédéraux successifs, en refusant d'augmenter les minimas sociaux au-dessus du seuil de pauvreté, ont sciemment décidé de laisser dans la pauvreté un million et demi d'habitants en Belgique. Oui, les gouvernements régionaux successifs, en refusant de planifier la nécessaire construction de dizaines de milliers de logements sociaux, ont sciemment décidé de laisser la loi de la jungle s'imposer au marché immobilier et jeter à la rue des milliers de sans-abris. Pour la sécurité sociale, l'emploi, la santé, le logement, l'enseignement, la formation, la culture ou encore l'intégration sociale, des niveaux de pouvoirs supérieurs interviennent. (Exemples de projet de loi, résolutions, décret sur CPAS, emploi, logement). Les mobilisations sociales n'ont pas été suffisantes pour arrêter le rouleau compresseur des politiques d'austérité du gouvernement Michel-De Wever. Ce besoin de réponses structurelles ne dédouane pas l'échelon local de sa responsabilité dans la confection, l'organisation et la mise en pratique d'un véritable plan de lutte contre la pauvreté. La commune est en effet le niveau de pouvoir le plus en prise avec cette réalité sociale, particulièrement dans une commune pauvre comme Grâce-Hollogne.

Premier pilier : Nous concentrerons nos efforts sur le maintien et la création d'emplois publics à la commune

- Tous les emplois communaux sont systématiquement remplacés
- Nous engagerons plus d'emplois communaux pour l'animation dans les quartiers et la cohésion sociale

Deuxième pilier : Nous allégerons la pression fiscale sur les ménages.

- Nous réviserons l'ensemble des taxes communales, pour que ce soit les épaules les plus solides qui soient le plus mis à contribution et pas les plus pauvres. C'est à ceux qui ont les épaules les plus solides de payer plus pour construire équitablement la commune. Nous adapterons les taxes ciblant sans distinction les ménages au revenu de chacun.
- Nous supprimerons les surfacturations sur les poubelles.

Troisième pilier : Nous concentrerons la lutte contre la pauvreté en donnant plus de moyens aux usagers du CPAS

- Nous augmenterons progressivement le revenu d'intégration social au dessus du seuil de pauvreté
- Nous augmenterons l'aide sociale octroyée par le CPAS

Quatrième pilier : Nous concentrerons nos efforts sur la création d'infrastructures de base pour aider au bien-être dans les quartiers

- Nous augmenterons la création de maison de solidarités dans les différents quartiers
- Nous créerons des plaines de jeux dans chaque quartier

Cinquième pilier : Nous instaurerons l'octroi automatique des droits.

- Nous mettrons en place un système informatique qui assure l'octroi automatique des différents droits. Les personnes dont la situation permet l'octroi de droits ne sont pas toujours informées et / ou capables de faire les démarches. Nous serons donc proactifs en la matière, pour que toutes en bénéficient comme elles y ont droit.

c. Notre proposition

La lutte contre la pauvreté est une nécessité à Grâce-Hollogne. Notre commune est la sixième commune la plus pauvre de la province. Cette place en haut du classement n'est pas très honorable. La nouvelle majorité doit faire de cet enjeu une priorité. Cela va passer par le maintien et la création d'emplois publics, par une fiscalité plus juste, par plus de moyens octroyés aux usagers du CPAS et par le développement d'infrastructures de base.

Premier pilier : nous concentrons nos efforts sur le maintien des services et des emplois publics à la commune

L'emploi est la première priorité et le premier barrage dans la lutte contre la pauvreté. Le premier pouvoir des autorités communales en matière d'emploi est de créer de l'emploi communal. Nous demandons que chaque départ à la pension d'un employé ou ouvrier communal soit systématiquement remplacé. Nous demandons aussi que la priorité soit mise au niveau des investissements communaux dans la création d'emplois, notamment pour aider à la cohésion sociale et à la lutte contre la pauvreté. Ces emplois devront aussi servir au développement de services de proximité dans chaque quartier.

Deuxième pilier : Nous allégerons la pression fiscale sur les ménages

Nous réviserons l'ensemble des taxes communales, pour que ce soit les épaules les plus solides qui soient le plus mis à contribution et pas les plus pauvres. C'est à ceux qui ont les épaules les plus solides de payer plus pour construire équitablement la commune. Nous adapterons les taxes ciblant sans distinction les ménages au revenu de chacun. Nous supprimerons les surfacturations sur les

pouvelles. Pour y arriver, nous pousserons les multinationales à payer plus d'impôts à la commune afin de permettre notamment d'alléger la pression fiscale sur les ménages. C'est tout le volet que nous avons développé dans le chapitre « une ville qui respecte le portefeuille de ses habitants et qui est en bonne santé financière ».

Troisième pilier : Nous concentrerons la lutte contre la pauvreté en donnant plus de moyens aux usagers du CPAS

Les anciennes Commissions d'Assistance publique avaient pour mission de venir en aide aux « indigents ». L'aide octroyée était une faveur et non un droit. Ce n'est qu'en 1976, avec l'arrivée de la loi sur les CPAS que cette aide devient un droit. La loi confirme le droit de chacun de bénéficier de l'aide sociale « qui doit permettre au demandeur de vivre une vie conforme à la dignité humaine ». Cette loi charge donc le CPAS d'assurer ce service. Le passage de l'aide aux indigents à l'aide sociale est un pas important dans notre développement démocratique. On reconnaît par là qu'avec ses aléas, le libre marché n'est pas en mesure de garantir une sécurité d'existence pour tous.

La loi de 1974 sur le minimum de moyens d'existence a été remplacée en 2002 par la loi concernant le droit à l'intégration sociale. Les mots ont leur importance. Le revenu d'intégration est plus difficilement octroyé. En 2016, le gouvernement fédéral MR-NVA a imposé à tous les CPAS la mise en place obligatoire avec les bénéficiaires du RIS d'un dit « Projet Individualisé d'Intégration Sociale » (PIIS en abrégé). Ce PIIS a complètement modifié la relation de confiance entre le travailleur social et la personne aidée. Désormais, un plan avec plusieurs étapes est à respecter et à co-signer dans un contrat. Le non respect de ce contrat peut engendrer des sanctions pour l'usager du CPAS pouvant aller jusqu'à la suspension d'un mois de revenu. Cette contractualisation de la relation entre le CPAS et son bénéficiaire est néfaste puisqu'elle met à mal la nécessaire confiance à établir entre les deux parties. Elle conditionne également l'octroi du revenu d'intégration sociale, pourtant dernier filet de sécurité pour les travailleurs sans ressources et sans emploi. Comme pour les politiques dites d'activation des chômeurs, cette politique veut mettre l'accent sur la responsabilité individuelle, loin d'une responsabilité collective et solidaire. N'est-il pas absurde dans un pays qui compte 600 000 chômeurs de faire porter la responsabilité à chaque chômeur pris individuellement ? La nouvelle politique communale des CPAS vise surtout à modifier le comportement des gens en les invitant à chercher un meilleur emploi (oui, mais où ?), à chercher un logement meilleur marché (oui, mais où ?).

Il est nécessaire de mettre en place un filet de sécurité ultime pour les gens confrontés à des difficultés sociales, de manière à ce que toute personne qui en a besoin puisse recevoir une aide appropriée. Les assistants sociaux du CPAS doivent faire face à une certaine « marchandisation ». Ils ont de moins en moins de temps à consacrer aux contacts humains et au suivi et doivent de plus en plus s'investir dans les tâches administratives, l'autonomie et les contrôles. Alors que le travail social c'est avant toute chose un travail axé sur les relations avec l'humain et non avec un ordinateur. A Grâce-Hollogne, le nombre de dossiers par assistant social (AS) a augmenté et il est compliqué d'offrir un suivi de qualité dans de bonnes conditions. Il est donc urgent d'embaucher 25 % d'assistants sociaux supplémentaires si l'on veut effectivement offrir l'accompagnement individualisé correct d'un référant unique à chaque usager du CPAS.

Nous voulons que la commune et le CPAS assument à nouveau leur responsabilité ultime et garantissent une vie digne à chaque habitant, en reprenant le contrôle de la politique sociale locale, et en impliquant la société civile en tant que partenaire à part entière et non dans un rôle de « sous-traitant » ou « d'extincteur ». Mettre en place un « filet de sécurité ultime » implique également la garantie pour chaque Grâce-Hollognois d'avoir un revenu lui permettant de mener une vie conforme à la dignité humaine. Aujourd'hui, le revenu d'intégration sociale se situe pour certaines catégories bien en dessous du seuil de pauvreté. Le revenu d'intégration sociale d'un isolé, par

exemple, est fixé à 892 euros, alors que le seuil de pauvreté pour un isolé est fixé au niveau européen à 1 115 euros. Il y a donc une différence de 223 euros. Pour un ménage avec deux enfants, le revenu d'intégration sociale est fixé à 1 190 euros, alors que le seuil de pauvreté au niveau européen est fixé à 2 341 euros. La différence ici est de 1 151 euros.

Nous voulons augmenter au travers d'une aide financière complémentaire le revenu d'intégration sociale jusqu'au niveau du budget de référence, de manière à garantir à tous un revenu digne. Ce budget de référence doit correspondre au seuil européen de pauvreté. Nous voulons en outre un revenu d'intégration sociale inconditionnel, prenant en compte la réalité et son évolution.

C'est le gouvernement fédéral qui fixe le montant du revenu d'intégration. Malgré les nombreuses promesses du ministre de l'augmenter, rien ne bouge. Cela est pourtant faisable selon le Bureau du Plan, notamment en raison des retombées positives. Une augmentation du revenu d'intégration entraînera en effet une augmentation de la consommation, le rendement des taxes à payer sera plus grand et de ce fait les revenus du gouvernement augmenteront. La commune pourrait envoyer un signal fort au gouvernement fédéral en mettant en place un projet pilote avec pour objectif l'octroi inconditionnel du revenu d'intégration et son augmentation. Cela coûterait à la commune et au CPAS, mais cela provoquerait des retombées positives, sachant que les personnes précarisées consomment près de chez elles, les commerces locaux en profiteront, et au niveau des grandes chaînes de magasins cela permettra la création d'emplois supplémentaires.

Quatrième pilier : Nous concentrerons nos efforts sur la création d'infrastructures de base pour aider au bien-être dans les quartiers

Nous voulons créer des Maisons de la Solidarité dans chaque quartier, avec un maximum de 10 000 habitants pour une Maison de la Solidarité. La Maison de la Solidarité aura pour tâche d'assurer un large éventail de services facilement accessibles. La Maison de la Solidarité apportera son aide aux citoyens qui sont confrontés à des problèmes d'ordre administratif selon le concept « café et papiers ». Autrement dit, c'est autour d'une tasse de café ou de thé que les citoyens seront aidés à régler et remplir leurs papiers et documents officiels, à éplucher leur facture d'énergie et à résoudre d'autres problèmes de cet ordre. La Maison de la Solidarité proposera une guidance budgétaire, une guidance professionnelle et un accompagnement en matière logement, elle offrira également un encadrement pour la résolution de problèmes liés aux dettes d'énergie et eau, une assistance en matière d'enseignement et d'éducation ainsi qu'une aide médicale accessible par l'intermédiaire d'un personnel infirmier. Des visites à domicile et un travail de proximité seront organisés afin d'informer les habitants et les inviter à se tourner vers la Maison de la Solidarité. Avec l'aide des animateurs et assistants sociaux, nos Maisons de la Solidarité construiront des quartiers forts, chaleureux et solidaires. Des activités et rencontres seront organisées pour permettre aux habitants du quartier de se rencontrer.

Nous voulons aussi construire dans chaque quartier des plaines de jeux et aires de détente pour permettre à tous les enfants de tous les quartier ainsi qu'aux familles de pouvoir bénéficier d'infrastructures extérieure pour jouer et se détendre en toute sécurité. Notre commune est actuellement sans aucune plaine de jeux. C'est une situation inacceptable. Une bonne partie des enfants de Grâce-Hollogne sont pauvres et n'ont pas les moyens pour aller dans des parcs d'attraction ou de jouer dans un jardin familial. Ils n'ont donc que la rue pour sortir, avec tous les problèmes de sécurité que cela pose.

Cinquième pilier : Nous instaurerons l'octroi automatique des droits.

Quarante pour cent des personnes qui ont droit à une allocation n'en font pas la demande. Une des raisons qui explique ce phénomène c'est que les personnes qui viennent frapper à la porte du CPAS

ont souvent le sentiment d'être taxées de profiteurs ou fraudeurs. C'est là une des conséquences de la politique de culpabilisation mise en place par les partis de droite.

Se méfier des exclus ou les enfoncer ne fait qu'appauvrir la société. Il est crucial d'offrir à ces personnes une aide véritable. L'accueil du CPAS est perçu par beaucoup comme peu à l'écoute. À chaque fois, il faut prouver au moyen d'une multitude d'attestations, documents et extraits bancaires que l'on est réellement dans le besoin. À chaque fois, il faut subir les réprimandes de la politique de droite : avez-vous vraiment fait tout ce qu'il fallait pour trouver un emploi ? Votre famille ne peut-elle pas vous aider ? Votre demande est-elle honnête, n'essayez-vous pas de frauder ? Les moyens, tant humains que matériels, déployés par le CPAS pour traquer la fraude sociale sont disproportionnés. Le CPAS n'hésite pas à s'associer à des sociétés commerciales. La fraude sociale est estimée à 5 %, alors que 40 % des personnes ayant droit à une allocation n'en font pas la demande. Il est manifeste que le CPAS choisit mal ses priorités.

Alors que l'application Tax-on-web remplit pratiquement toute la déclaration fiscale à notre place, il faut rassembler un nombre invraisemblable de documents prouvant qu'on a droit à telle ou telle autre allocation sociale. Les autorités ont toutes nos données et malgré tout, il faut chaque fois apporter les preuves. En plus d'être éprouvant, c'est totalement illogique. Nous voulons que cela change et que ces droits soient attribués automatiquement. Nous pensons qu'il est juste de contacter les personnes qui se retrouvent sous le seuil de pauvreté pour les informer qu'elles ont droit à une aide du CPAS !

Les documents et justificatifs à produire sont souvent les mêmes pour les différentes allocations sociales. Il serait si simple qu'un document déposé une fois puisse être réutilisé dans le cadre d'une autre demande. C'est ce que nous appelons le principe *only once*. Les choses seraient ainsi beaucoup plus faciles, pour le demandeur comme pour l'administration.

6. Une commune qui défend le droit à l'emploi

a. Notre vision

Des milliers de bras au travail sont nécessaires, pour une ville à la mesure des gens. Nous avons besoin de travailleurs de la construction pour rénover, isoler et agrandir le parc de logements publics, de chauffeurs pour élargir l'offre de transports publics, d'un plus grand nombre d'enseignants pour diminuer le nombre d'élèves par classe, de personnel de crèches implantées dans les quartiers pour faciliter la prise en charge des enfants, de services de proximité dans les divers quartiers et villages de la commune. Il y a tant à faire. Les travailleurs sans emploi sont nombreux, mais les autorités communales montrent peu d'ambition quand il s'agit de créer des emplois. Une ville à la mesure des gens est une ville qui travaille.

b. Ce que nous voulons

Premier pilier : Nous implanterons plus de services publics de proximité

- Nous voulons que les différents quartiers de la commune soient correctement dotés en services publics. L'esprit du service public, en plus d'être un service à la population, est aussi d'être proche des gens, et donc facilement accessible.
- Par services publics, nous entendons des crèches et espaces d'accueil pour les enfants, des guichets de l'administration communale, des transports, des écoles, des maisons de repos...

Deuxième pilier : Nous donnerons aux services communaux les moyens suffisants pour leurs missions

- Il faut remplacer systématiquement le personnel communal qui part à la retraite. Si nous voulons des services publics forts et efficaces, nous devons avoir du personnel en suffisance, et qu'il ait les moyens matériels de réaliser correctement ses missions.
- Nous élaborerons un plan d'engagement pour les services de la Ville et le CPAS.

c. Notre position

Dans la Grande Enquête que nous avons menée auprès de 300 habitants de la commune, l'emploi est l'une des trois priorités les plus importantes. L'emploi, comme source de revenus, mais aussi comme facteur d'intégration sociale, d'estime de soi. Mais devenant de plus en plus souvent la source d'un mal-être, d'un burn out ou de maladies. Nous voulons créer des emplois de qualité, stables, respectueux des travailleurs, tout en sachant qu'à ce niveau la commune a des limites.

Le secteur public concède toujours plus de terrain au secteur privé. Nous inverserons cette tendance, pour diverses raisons. Nous créerons de l'emploi public à partir de la commune, par le développement de services publics de proximité, mais aussi en constituant des entreprises communales. Il faut en finir avec cette mentalité que la commune n'a pas vocation à faire cela. Si le privé peut faire des bénéfiques avec certaines activités, alors celles-ci peuvent aussi être rentables aux mains du public. Avec cette différence que le secteur public fera en sorte que personne ne soit oublié.

Nous voulons garantir des conditions de travail optimales. Nous voulons que la Ville soit un employeur modèle, et respectueuse de tous ses travailleurs. Un travailleur respecté, valorisé et écouté ne pourra que s'en porter mieux, dans sa vie professionnelle comme personnelle.

Premier pilier : Nous implanterons plus de services publics de proximité

La commune manque de services publics de proximité : crèches et espaces d'accueil pour enfants, maisons de repos et de soins pour les personnes âgées, guichets administratifs communaux, antennes de police, réseau de transports en communs... Par exemple, il n'y a que 18 places pour enfants dans les crèches de la commune pour 100 enfants. C'est, après Seraing et Dison, le plus bas taux de la province de Liège. Il y a donc des besoins forts en terme d'emplois mais aussi en terme de services pour la population. Nous mettrons la priorité sur la création d'emplois via les crèches, le CPAS, les maisons de quartier, l'enseignement et la société coopérative de construction et de rénovation de logement social.

Deuxième pilier : Nous donnerons aux services communaux les moyens suffisants pour leurs missions

Il faut en finir avec la politique de réduction du personnel communal. Pour que la population bénéficie pleinement des services, il faut qu'ils soient forts, avec des moyens humains et matériels en suffisance, pour que le personnel puisse aussi travailler correctement. Lorsqu'on voit des poubelles publiques qui débordent fréquemment et des rues et trottoirs sales, il est logique de supposer que le service propreté manque de personnel, de moyens. Lorsqu'on ne connaît pas son agent de quartier, que celui-ci ne peut jouer son rôle de prévention et de liaison, il est logique de penser que la police manque de personnel. Or les services communaux, publics, sont un service pour toute la population. C'est pourquoi il est vraiment nécessaire d'y investir.

7. Pour une commune qui défend une mobilité publique et efficace

a. Notre vision

La mobilité arrive en cinquième position dans l'enquête. Et les résultats mettent le doigt sur les problèmes essentiels pour les Grâcieux-Hollognois en terme de mobilité. Il faut investir fortement dans la réparation des routes et des trottoirs en mauvais état. Il faut aussi renforcer la sécurité routière dans les quartiers et aux abords des écoles. Avec l'aménagement du territoire actuel et une offre insuffisante de transports en commun, la voiture reste encore trop souvent le seul moyen de déplacement pour beaucoup. Nous voulons une commune qui roule pour les gens, sûre pour les usagers faibles. À commencer par une offre augmentée et abordable des transports en commun en semaine, le soir, les week-ends, sur l'ensemble du territoire communal. De plus, l'aménagement de la place du Pérou doit se faire en concertation avec les commerçants et les habitants du quartier.

b. Ce que nous voulons

Premier pilier : investir dans la sécurité routière et l'entretien des routes et des trottoirs

- Nous réparerons systématiquement les routes communales abîmées
- Nous entretiendrons aux frais de la commune les trottoirs
- Nous renforcerons la sécurité routière aux abords des écoles

Deuxième pilier : des transports en commun performants comme colonne vertébrale

- Nous insisterons pour qu'il y ait des investissements des TEC : dans les véhicules, dans l'infrastructure et dans le personnel. Nous voulons plus de chauffeurs pour conduire davantage de bus. Nous améliorerons ainsi la qualité du service et des conditions de travail et nous garderons les TEC dans des mains publiques.
- Nous augmenterons la fréquence des lignes.
- Nous investirons dans des panneaux de signalisation fonctionnels, avec des informations en temps réel, tant aux arrêts que dans les bus.
- Chaque Grâcieux-Hollognois a droit à un arrêt de bus à proximité de chez lui ou elle.
- Nous remplacerons les bus polluants par des bus à hydrogène qui seront également construits localement.

Troisième pilier : un nouveau système communal de libre service de voitures à l'hydrogène

- Ceux qui ont besoin d'une voiture et qui ne peuvent pas en acheter pourront compter sur un système communal de voitures partagées, roulant à l'hydrogène, dans des parkings de quartier.

c. Notre position :

Premier pilier : investir dans la sécurité routière et l'entretien des routes et des trottoirs

La sécurité de nos enfants n'a pas de prix. Trop souvent, les abords des écoles sont dangereux. Il faut prévoir les investissements nécessaires devant chaque école pour garantir une sécurité maximale pour les enfants, les parents et les usagers de la route.

Malheureusement, de nombreuses routes dépendant de la commune sont peu ou mal entretenues. Une commune accueillante pour les usagers de la route nécessite la réparation systématique des

routes communales abîmées

Deuxième pilier : des transports en commun performants comme colonne vertébrale

Entre 1970 et 2003, le trafic routier a été multiplié par trois. En Belgique, il y a actuellement une voiture pour deux habitants. Le rapport annuel de TomTom révèle que l'automobiliste liégeois perd en moyenne 97 heures dans les embouteillages, soit près de quatre jours par an. Ce temps gâché s'allonge chaque année. Se lever plus tôt ne permet plus d'échapper aux files. Cambio a calculé que les voitures restent immobilisées pendant plus de 90% du temps. La règle du « tout à la voiture » ne peut plus durer. Nous demandons plus de transports publics dans tous les quartiers, avec un développement de l'intermodalité des types de transports. La moitié des Liégeois n'ont pas de voiture et cela se fait sentir dans les chiffres de fréquentation des TEC. De 71 millions de déplacements en région liégeoise en 2001, la demande a explosé à 144 millions en 2014 : ils ont doublé en treize ans ! Et pourtant, l'offre ne suit pas, que du contraire. Les TEC disposent d'une infrastructure étendue et d'un personnel capable et dévoué, mais les vagues d'économies se succèdent sans discontinuer. Le gouvernement wallon pousse de facto nos transports en commun en direction de la privatisation. Le matériel est négligé et, en raison d'un manque de chauffeurs, ce sont des dizaines de trajets qui sont supprimés chaque jour. De la sorte, les transports en commun vivent une paralysie organisée et chaque habitant du grand Liège en subit les conséquences. Pour fluidifier à nouveau la circulation, nous rectifierons une série de choses au moyen de nouveaux investissements. Nous veillerons à ce que les promesses d'embauche de personnel supplémentaire soient concrétisées, de sorte qu'il puisse être mis fin à ces suppressions de trajets et à ces bus invariablement bondés. Nous voulons aussi que la flotte soit renouvelée. Beaucoup de bus vieillissent mal (9 ans de moyenne) et les pannes s'enchaînent. En 2018, 194 bus des TEC Liège-Verviers ont atteint l'âge du déclassement (16 ans) et la SRWT (société régionale wallonne du transport) qui la chapeaute a acquis 180 bus hybrides. C'est bien mais nous voulons que ce soient peu à peu des bus à hydrogène, construits en Belgique, qui remplacent les vieux modèles polluants. En 2014, De Lijn a mis en service cinq bus à hydrogène à Anvers. Leur constructeur est belge (Van Hool), il en construit actuellement pour le marché allemand.

De plus, l'information doit être améliorée. Là où il y a toutefois des retards, le voyageur doit pouvoir recevoir de l'information en temps réel sur des panneaux de signalisation aux arrêts et dans les véhicules. Enfin, les personnes qui n'ont pas de bonnes jambes doivent aussi pouvoir prendre facilement le bus. On ne peut pas admettre que les personnes dépendant d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur, ou accompagnées d'un landau doivent laisser passer plusieurs bus car la marche d'accès est trop haute. Nous sommes absolument partisans du principe de la mobilité de base, de sorte que tout le monde puisse disposer d'un arrêt à faible distance à pied de sa porte et de sa destination. De même, les lieux où se passent des événements, comme le Parc Astrid et les galeries marchandes, seront étroitement reliés au réseau de transport en commun, de sorte que les gens qui n'habitent pas dans le centre ne devront pas s'y rendre en voiture. Ce n'est que de cette façon que de plus en plus de gens pourront être convaincus de recourir aux transports en commun, tant en ville que pour s'y rendre.

Nos transports en commun ne sont pas une marchandise mais un bien commun, tout comme les écoles, les parcs et les trottoirs. Nous payons déjà des impôts pour en disposer. Quand vous prenez un bus, vous êtes un usager, et non un client. Après tout, nous n'avons pas besoin d'insérer une pièce dans les lampadaires pour qu'ils éclairent notre chemin la nuit. Fournir un accès inconditionnel au transport public permet de s'attaquer directement au problème de l'exclusion sociale, de l'inégalité et de la qualité des transports. Accroître l'accessibilité des passagers aux revenus plus faibles, c'est créer un système de transport socialement juste. Pourquoi en serait-il différemment pour les TEC ?

Troisième pilier : un nouveau système communal de libre service de voitures à l'hydrogène

Nous choisissons également de rendre le reste du trafic automobile aussi durable que possible. Nous développerons Otto, un système communal de voitures partagées, lesquelles marcheront principalement à l'hydrogène avec une station de recharge sécurisée sera disposé sur la commune. Ainsi, vous ne devez même pas posséder une voiture vous-même, au cas où vous n'en auriez besoin que de temps à autre. Il vous suffit de réserver en ligne et de vous rendre à une station où se trouve le véhicule choisi puis de le rapporter là vous l'aurez indiqué sur le site ou l'appli de ce service d'autopartage. Ce système existe en partie à Liège grâce à la société Cambio qui connaît un grand succès depuis 2001 dans notre pays, avec une flotte de 470 voitures réparties sur 164 stations. Dans cette commune voisine, il y a 14 stations. Il y a donc une vraie demande. Nous voulons nous en inspirer pour que Grâce-Hollogne lance son propre modèle, plus écologique encore : l'hydrogène ne produit ni NOx ni CO2 ... ni bruit. Seulement de l'eau ! La différence avec Cambio est qu'Otto serait aux mains de la commune et que ses voitures fonctionneraient avec cette énergie alternative. À l'instar de la ville d'Utrecht, nous pourrions, par appel public d'offres, négocier des conditions favorables en vue d'un modèle à prix abordable. L'infrastructure de ravitaillement dans les parkings de quartier où l'on pourra trouver ces voitures peut également être utilisée par des propriétaires privés, ce qui nous permettra de réduire le seuil d'achat d'une voiture à hydrogène. Bien sûr, ce n'est pas encore bon marché, mais ce n'est pas un puits sans fond non plus. La société de taxi Hype exploite actuellement à Paris 200 véhicules de ce type et cette firme n'est pas sans but lucratif. Elle souhaite même se lancer prochainement à Bruxelles. Toyota pense également décupler la vente de ses voitures à hydrogène. Pourquoi donc les pouvoirs publics resteraient encore à la marge ou à la traîne des avancées technologiques quand ce type d'énergie contribue en plus à améliorer la qualité de l'air ?

8. Ethique et démocratie : une commune sans profiteurs

a. Notre vision :

La commune est un domaine public financé par des deniers publics, c'est-à-dire par l'ensemble des contribuables. Ces deniers sont précieux et doivent être gérés correctement. Profiteurs, escrocs et spéculateurs n'ont pas leur place dans une administration communale. Nous rendons l'administration communale transparente et claire, nous fondons un Bureau de la transparence et de l'éthique. Nous communiquons toutes les décisions selon le principe de transparence, en rendant publics les revenus et le patrimoine de tous les administrateurs et mandataires communaux. Il n'y a aucune raison que cela reste secret. Il faut par ailleurs mettre un terme aux salaires exorbitants et injustifiés dans les intercommunales. Les intercommunales à la structure complexe et à la gestion privatisée doivent être remplacées par de nouvelles entreprises intercommunales d'utilité publique, à dimension urbaine et à dimension humaine, autrement dit des entreprises citoyennes publiques 3.0. Nous voulons également mettre un terme à la confusion d'intérêts et définitivement bloquer le carrousel entre mandats privés et mandats publics, en imposant une période de réflexion obligatoire. En d'autres mots, nous voulons remplacer la politique du profit par une politique qui s'appuie sur un engagement clair en faveur de la société et de l'intérêt public dans la commune.

b. Ce que nous voulons

Premier pilier : Un Bureau de la transparence et de l'éthique

- Nous voulons mettre en place un Bureau de la transparence et de l'éthique chargé d'assurer la bonne gestion des deniers publics de la ville, de lutter contre la corruption et d'empêcher tout conflit d'intérêts.
- Ce bureau sera également chargé de contrôler les sociétés externes qui ont signé un contrat avec la commune et de vérifier que ces sociétés ne pratiquent pas le dumping social ou environnemental et qu'elles n'ont pas de filiales dans les paradis fiscaux. Une chose qui ne sera désormais plus possible.
- Chaque fonctionnaire et chaque citoyen pourront déposer dans une « boîte aux lettres éthique » une plainte pour abus ou corruption. Les lanceurs d'alerte seront désormais protégés.

Deuxième pilier : Transparence totale

- Nous voulons instaurer le principe de transparence comme cela se fait en Suède. En vertu de ce principe, la publicité de toutes les décisions, procédures réglementaires ou législatives et communications officielles est une obligation légale.
- En vertu de ce principe, nous voulons également rendre publics, les mandats publics et privés, le patrimoine et les rémunérations des hommes et femmes politiques, comme cela se fait en Suède.
- Les membres des cabinets maïoral et scabinaux seront rendus publics et seront soumis aux mêmes principes de transparence.

Troisième pilier : Mettre un terme aux salaires exorbitants injustifiés

- Nous voulons rendre publique la rémunération des hauts fonctionnaires des associations, sociétés communales, intercommunales ou paracommunales selon le principe de la transparence totale. Cette rémunération doit également être justifiée.
- Nous voulons plafonner la rémunération de tout mandataire communal à 110 000 euros brut, soit un maximum de trois fois le salaire médian d'un travailleur en Belgique. Nous

n'accepterons aucune exception ni dérogation au Règlement communal qui sera pris en conséquence.

- Nous voulons limiter les traitements dans les associations, sociétés communales, intercommunales aux seules fonctions exécutives en lien avec la gestion quotidienne. La participation aux conseils d'administration ne doit donner droit qu'à un jeton de présence lié à la présence effective de l'administrateur.

Quatrième pilier : Mettre en place de nouvelles entreprises intercommunales, autrement dit des entreprises citoyennes publiques 3.0

- Nous voulons fermer une série de sociétés anonymes et sociétés de placement gravitant autour des entreprises d'utilité publique et ouvrir le débat sur la création de nouvelles entreprises citoyennes publiques 3.0.
- Nous voulons remplacer les intercommunales à la structure complexe par des entreprises intercommunales d'utilité publique à dimension urbaine et à dimension humaine.
- Nous voulons organiser des entreprises communales et des partenariats intercommunaux publics, transparents, démocratiques et soumis à un contrôle strict. Nous voulons investir dans des services sociaux, durables et d'utilité publique.
- Les nouvelles entreprises communales et intercommunales seront transparentes et organisées démocratiquement comme des entreprises citoyennes publiques 3.0. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration élus, des représentants des associations d'utilisateurs, des représentants syndicaux et de la société civile, et des citoyens directement élus.

Cinquième pilier : Appliquer le décumul intégral

- Nous voulons que la commune applique le décumul intégral à l'ensemble du collège communal sans exception : aucun cumul possible avec tout autre mandat exécutif, mandat de député ou mandat privé.
- Nous voulons que l'opposition soit représentée dans toutes les associations, sociétés communales, intercommunales ou paracommunales.

c. Notre position

Premier pilier : Un bureau de la Transparence et de l'éthique

Les communes liégeoises et les représentants des partis traditionnels ont été au centre de la tornade Publifin. Etre payé 500€ la minute à quasi rien faire, quel travailleur imagine recevoir une telle somme ? Ces comités grassement payés ont mis en lumière la manière opaque et non éthique dont étaient gérés les intercommunales liégeoises. Dès le départ, le PTB a fustigé le consensus des partis traditionnels visant à transformer la tentaculaire Publifin / Nethys en une multinationale où les mandataires-managers se gavent à l'argent public, où les investissements risqués se multiplient pour engranger toujours plus de profit et où les travailleurs sont muselés et pressés au nom du développement d'une « initiative industrielle publique » de plus en plus privatisée. Si Stéphane Moreau a abandonné son million annuel pour se contenter du quart de cette somme – encore trop élevée selon nous – il a gardé encore et toujours la même influence au sein de la galaxie Publifin / Nethys. Malgré les promesses de son exclusion, il est toujours administrateur-délégué de Nethys, administrateur délégué de Newco1 et président du conseil d'administration de Newco2, les deux nouvelles structures créées pour loger d'une part les activités réglementées et d'autre part les activités commerciales dites « concurrentielles ». Il reste protégé tant par les appareils des partis politiques traditionnels, notamment par Willy Demeyer en personne, que par ses amis millionnaires qu'il a attiré dans le conseil d'administration de Nethys. Car aujourd'hui, on retrouve des

millionnaires liégeois au conseil d'administration de Nethys. Pierre Meyers, ex-actionnaire de CMI avec une fortune estimée à 60 millions d'euros. François Fornieri, patron de Mithra Pharmaceuticals avec une fortune estimée à 100 millions d'euros. Les administrateurs nommés par les partis politiques traditionnels ne brillent pas non plus par leur engagement social. Citons le réviseur d'entreprises, ami de Stéphane Moreau et nommé par le PS, Jacques Tison. Mais aussi Olivier Servais, nommé par le MR, administrateur dans plusieurs sociétés liégeoises (NMC sa, Constructions Electriques Schröder sa, AMOS sa). La collusion entre monde politique et monde patronal et financier s'exprime encore plus lorsque l'on s'intéresse à Ogeo Fund, ce fond de pensions de 4265 travailleurs du secteur public liégeois (Publfin, IILE, AIDE et Ville de Seraing) sur lequel Stéphane Moreau (PS), André Gilles (PS) et quelques autres personnalités politiques comme Dominique Drion (cdH) ou François-Xavier de Donnea (MR) ont fait main basse. Outre des placements immobiliers très intéressés comme à Anvers avec l'aventure Land Invest Group qui a permis à Alain Mathot d'acheter son immunité parlementaire auprès de Bart De Wever et de la NVA, il y a d'autres placements encore plus douteux et risqués. Il s'agit notamment des placements spéculatifs d'Ogeo via la banque HSBC opérés par Marc Beyens. Celui-ci est poursuivi aujourd'hui devant le tribunal correctionnel mais nommé directeur des opérations internationales du groupe Nethys par son ami Stéphane Moreau.

Les investigations autour de la galaxie Publifin / Nethys n'ont pas encore fini de tout révéler des pratiques révoltantes de cette caste politique complètement déconnectée des réalités de la population. La transparence ne tombera pas du ciel, c'est la raison pour laquelle nous voulons mettre sur pied un bureau de la Transparence et de l'Éthique, qui s'inspirerait du modèle barcelonais. L'Oficina para la Transparencia y las Buenas Prácticas à Barcelone compte 56 membres qui ont pour tâche de veiller à ce que la gestion des deniers publics se fasse dans le plus strict respect de la loi. A Barcelone, une « boîte aux lettres éthique » est mise à la disposition des fonctionnaires et des citoyens qui veulent dénoncer un abus ou des faits de corruption. Le bureau passe également au crible les contrats signés par la ville afin d'y détecter d'éventuelles irrégularités, vérifier qu'il n'y a pas recours au dumping social ou environnemental et s'assurer qu'aucun contrat n'a été signé avec une société possédant des filiales dans un paradis fiscal.

Nous voulons un bureau qui contrôle la gestion des deniers publics de la ville, un bureau qui combatte fermement la corruption et les confusions d'intérêts. Un bureau qui protège les lanceurs d'alerte, un bureau vers lequel fonctionnaires et citoyens peuvent se tourner et adresser leurs plaintes. Garantir la transparence passe aussi par le contrôle. Ce bureau de la transparence appliquera le principe de la publicité obligatoire. Par ce principe, on entend l'obligation légale de rendre publiques toutes les décisions, communications officielles et procédures décisionnelles, comme cela se fait en Suède.

Deuxième pilier : Garantir la transparence totale

À la suite des scandales Publifin et *Nethys*, mettant en cause des rémunérations indécentes versées au sein d'intercommunales ainsi que des placements douteux, il est apparu que de nombreux élus de la région avaient profité de ce genre d'escroqueries.

Dans les communes où nous avons des élus, nous avons été le premier parti à interpellier les conseils sur le sujet et à réclamer une commission spéciale, de réclamer le remboursement et un cadastre complet des différents mandats directs ou dérivés de la commune dans les différentes sociétés dont elle est actionnaire ainsi que les rémunérations ou jetons de présence qui y sont liés.

Troisième pilier : Mettre fin aux salaires exorbitants injustifiés

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) limitait jusqu'à 300 000€ et

depuis le premier juillet 2018 jusqu'à 245 000 euros le montant maximal des rémunérations des élus. Nous voulons rendre publiques les rémunérations des hauts fonctionnaires des entreprises communales liégeoises en vertu du principe de transparence. Nous voulons en outre que leurs salaires soient justifiés. Nous voulons plafonner le salaire de tout mandataire communal à 110 000 euros bruts. Nous n'accepterons plus aucune exception ni dérogation. Dans notre Grande Enquête, sous la rubrique « éthique et démocratie », la revendication « diminuer les salaires exorbitants des directeurs généraux au sein des entreprises communales » arrive en première position, parmi toutes celles qui sont avancées par le parti pour améliorer l'éthique et la démocratie dans la commune.

Quatrième pilier : Mettre en place de nouvelles entreprises communales, à savoir des entreprises citoyennes 3.0

Les intercommunales d'autrefois — ces sociétés d'utilité publique qui assuraient l'approvisionnement en eau, électricité, chauffage et la collecte des immondices — ont été transformées en holdings bureaucratiques totalement indifférents aux besoins de la population, où tout se règle dans l'ombre, dans une ambiance de club fermé. Publifin a été transformé en une coquille vide et le pouvoir a été donné à une société anonyme de droit privé, Nethys. Les patrons mandataires-managers s'en sont emparés pour la gérer comme une multinationale et non comme une entreprise publique. On ne compte plus les filiales de Nethys ni les investissements douteux opérés à l'étranger. Certains veulent aujourd'hui privatiser complètement des pans entiers de Nethys.

Nous voulons, au contraire, fermer ce genre de sociétés anonymes et sociétés de placement louches, et lancer le débat sur les nouvelles entreprises citoyennes. Des entreprises citoyennes 3.0, adaptées au 21e siècle. Des entreprises communales et des partenariats intercommunaux publics, transparents, démocratiques et soumis à un contrôle strict, qui investissent dans des services sociaux, durables et d'utilité publique.

Plutôt que de les privatiser ou de les jouer en bourse comme a proposé Jean-Claude Marcourt (PS), nous proposons de remplacer les intercommunales à la structure complexe par des entreprises communales d'utilité publique à dimension urbaine et à dimension humaine. Ce que nous voulons c'est retrouver un véritable service public, avec des tarifs abordables pour les logements, le ramassage des ordures, les services de garderie d'enfants, l'enseignement, l'approvisionnement en eau et en électricité, la production et la fourniture d'énergie 100 % verte.

C'est pour cette raison qu'il importe de mettre fin à la marchandisation des soins de santé et de l'énergie, mais aussi à l'avilissement de notre démocratie. Il est temps de se concentrer sur ce qui est réellement important ! Les intérêts de la population n'ont pas leur place sur le libre marché. Selon notre vision, les nouvelles entreprises communales doivent être transparentes et organisées démocratiquement comme des entreprises citoyennes 3.0. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration qui ne sont pas seulement composés de politiciens professionnels, de chefs de cabinet pensionnés et de négociateurs chevronnés rattachés aux partis au pouvoir. Au contraire, nous réclamons des conseils d'administration élus, composés de conseillers communaux, de représentants des associations d'utilisateurs, des syndicats et de la société civile et citoyens directement élus, de manière à ce que l'engagement de ces entreprises communales en faveur de la société soit profitable : citoyens impliqués, spécialistes en placements éthiques, spécialistes de la société civile, gens passionnés par leur commune et le service public.

9. A fond pour la jeunesse et l'enseignement

a. Notre vision :

À l'instar des soins de santé, du logement et du travail, l'enseignement est un droit fondamental. Les autorités ont donc le devoir de garantir l'enseignement à tout le monde, sans seuils financiers ou autres. Et l'enseignement doit émanciper. Grâce à l'enseignement, nous devons préparer nos enfants à la société de demain. L'enseignement doit découvrir et développer les talents de nos enfants, parfaire leurs connaissances afin de comprendre le monde, les rendre critiques et résistants afin de pouvoir rendre ce monde meilleur, stimuler leur créativité et leur inventivité afin de faire face aux défis de demain. Et l'enseignement doit être le levier de l'émancipation sociale et de l'égalité. C'est ambitieux, mais nous n'en attendons pas moins ! De la même façon, la commune doit garantir à chaque enfant le droit à bénéficier d'infrastructures qui vont lui permettre de s'épanouir par le sport et par le jeu, en dehors de chez lui. Il est par exemple nécessaire que chaque quartier soit doté d'une plaine de jeux. Il est en effet inacceptable que notre commune ne compte à ce jour aucune plaine de jeux...

b. Ce que nous voulons

Premier pilier : Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d'enseignants

- Nous instaurerons des classes plus petites. En maternelle et dans les deux premières années du primaire, nous voulons environ quinze enfants par classe. Dans les années suivantes du primaire, nous voulons au maximum vingt élèves par classe.
- Avec une mesure forte comme la nomination plus rapide des enseignants temporaires prioritaires, nous améliorerons la sécurité d'emploi des jeunes enseignants.
- Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous défendons l'instauration d'un pool de remplacement des enseignants. Ceux qui sont chômeurs tout en étant titulaires d'un diplôme d'enseignant auront droit à la sécurité de l'emploi pour une année scolaire complète et à un salaire pour douze mois.

Deuxième pilier : Supprimer les seuils financiers et rendre effective la gratuité

- Nous ferons en sorte que l'enseignement gardien, primaire soit totalement gratuit.
- Nous assurerons une bonne alimentation saine, locale et gratuite dans les écoles communales.
- Nous ferons en sorte que les activités extrascolaires (excursions, visites de musées, de fermes pédagogiques, sorties au cinéma) soient rendues obligatoires et gratuites dans les écoles communales.
- Nous intégrerons la remédiation dans le temps scolaire. Elle sera proposée gratuitement par toutes les écoles communales en collaboration avec les écoles de devoirs et les associations de soutien scolaire.

Troisième pilier : Investir dans la rénovation et la construction de nouvelles écoles

- Nous accroîtrons les efforts financiers pour nous attaquer à la rénovation du patrimoine qui s'est délabré. Nous lancerons en urgence des travaux importants pour résoudre le fond du problème et supprimer la présence d'amiante à l'école du boutte.
- Nous élaborerons un plan de rénovation complet des bâtiments scolaires de la commune avec la Coopérative de construction et de rénovation de logements.

- Nous demanderons un refinancement du Fonds des bâtiments scolaires de l'enseignement officiel subventionné.

Quatrième pilier : L'enseignement reste une tâche incombant à un État démocratique

- Nous ne percevons pas l'enseignement comme un marché concurrentiel entre les divers réseaux.
- Nous travaillerons au niveau national à ne plus avoir qu'un seul réseau public pluraliste et nous privilégierons tout ce qui pourra faciliter la collaboration entre les réseaux au niveau de la ville.

Cinquième pilier : une plaine de jeux et une aire de détente dans chaque quartier

- Nous construirons dans chaque quartier une plaine de jeux pour les enfants
- Nous construirons près de cette plaine de jeux une aire de détente pour les parents

c. Notre position

Premier pilier : Augmenter les chances de réussite en recourant à des classes moins peuplées et en multipliant le nombre d'enseignants

Veiller à avoir des classes plus petites

Les enseignants veulent que tous les élèves de la classe progressent. C'est pourquoi nous avons besoin de classes plus petites. L'étude américaine STAR a comparé les résultats quand les élèves étaient à 13 ou à 15 en classe pendant quatre ans (de 6 à 10 ans) ou à 22 ou 25 par classe. Tout au long de leur carrière scolaire, les élèves des classes plus réduites ont enregistré un acquis moyen d'apprentissage de plus d'un an et ils ont également obtenu de meilleurs résultats dans l'enseignement supérieur. Tous les élèves ont enregistré un meilleur acquis d'apprentissage, le meilleur résultat étant enregistré parmi les élèves issus de milieux défavorisés. Le PTB propose de limiter le nombre d'élèves par classe à maximum quinze environ en maternelle et dans les deux premières années du primaire, et à maximum vingt dans les années suivantes du primaire.

Dans notre pays, nous sommes les champions de la reproduction de l'inégalité sociale dans l'enseignement. Votre origine préfigure davantage votre carrière scolaire et votre place plus tard au sein de la société que vos talents et votre persévérance. Pour réduire considérablement la ségrégation scolaire et l'inégalité sociale, une politique radicale et efficace est nécessaire. Nous voulons une école où tous les enfants réussissent, même ceux qui, de par leur situation chez eux, ont plus de difficultés sur le plan social et financier. À l'école, tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire, dans de petites classes et avec l'incorporation d'un personnel bien formé, de façon à éviter le redoublement.

Constituer un pool de remplacement pour les enseignants

Des classes plus petites, cela requiert plus d'enseignants. Il est particulièrement dommage que tant d'enseignants débutants abandonnent rapidement l'enseignement, entre autres, parce qu'ils n'ont aucune sécurité d'emploi. C'est pourquoi il convient de créer un pool de remplacement à part entière. Celui qui est au chômage et qui a un diplôme d'enseignant a droit à la sécurité d'emploi pour une année scolaire entière et à un salaire pendant douze mois. Les enseignants du pool de remplacement sont engagés afin de remplacer des collègues malades dans une certaine région. Entre deux remplacements, ils effectuent des tâches pédagogiques dans une école d'ancrage (enseignant

auxiliaire, remédiation, devoirs à domicile...). Le remplacement rapide des enseignants malades réduira considérablement le nombre d'heures de cours perdues. Aujourd'hui, des élèves encourent parfois du retard parce que certaines matières ne sont pas enseignées pendant un temps assez long. Le pool fournit aux enseignants une sécurité d'emploi et aux élèves la certitude d'avoir cours. Une mesure forte pour améliorer la sécurité d'emploi des jeunes enseignants consiste à nommer plus rapidement les enseignants temporaires prioritaires.

Deuxième pilier : Supprimer les seuils financiers et rendre la gratuité effective

Pour le PTB, l'enseignement obligatoire (gardien, primaire et secondaire) doit être gratuit, comme le stipule la Constitution belge. Le budget de l'enseignement dans notre pays doit être augmenté et porté à 7 % du produit intérieur brut, comme c'était encore le cas en 1980. Pour le PTB, le refinancement de l'enseignement est l'une des priorités auxquelles on pourra affecter le produit de la taxe des millionnaires. Pour bien des familles, notre enseignement est trop cher. Trois sources de frais importants restent problématiques et sont pointés par la dernière étude la ligue des familles : le matériel scolaire, la cantine et les voyages et sorties scolaires. Pour le PTB, la commune de Grâce-Hollogne doit montrer l'exemple et rendre effective la gratuité de son enseignement.

Dans une ville où la pauvreté infantine est élevée, les histoires de boîtes à tartines vides font dresser le poil. Cela peut se résoudre facilement avec des repas sains, locaux et gratuits pour tous à l'école, sans stigmatisation des enfants en provenance de familles pauvres. Cela peut d'ailleurs faire partie des cours, afin d'apprendre aux élèves à cuisiner. L'échange entre les différentes cultures alimentaires peut également faciliter les liens entre les élèves, les parents et l'équipe scolaire. Enfin les voyages et sorties scolaires, considérées dans les recommandations de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme ne faisant pas partie du « temps scolaire », constituent une source de tension dans nombre de familles de notre commune. En effet, le premier motif de non participation de certains enfants à ces activités sont les raisons financières. Or, nous considérons que ces activités constituent un apprentissage social et affectif nécessaire au bon développement et à la bonne intégration de nos enfants dans leur classe, dans leur école et dans la société. En priver certains ou les en priver tous réduit la qualité de leur apprentissage et stigmatise une partie des élèves lorsque certains sont empêchés de participer pour des raisons financières.

Troisième pilier : investir dans la rénovation et la construction de bâtiments scolaires

Il faut investir bien davantage dans la rénovation et dans la construction de nouvelles écoles. L'état de certains bâtiments scolaires de la commune est indigne de celui d'une ville d'un pays industrialisé du 21^e siècle. Dans certains cas, comme à l'école du Boutte, il y a une forte présence d'amiante qui met en danger la santé des enfants et du personnel. Le désinvestissement massif dans l'infrastructure scolaire depuis près de 30 ans a fait des dégâts.

Cinquième pilier : une plaine de jeux et une aire de détente dans chaque quartier

Nous construirons dans chaque quartier des plaines de jeux et aires de détente pour permettre à tous les enfants de tous les quartier ainsi qu'aux familles de pouvoir bénéficier d'infrastructures extérieure pour jouer et se détendre en toute sécurité. Notre commune est actuellement sans aucune plaine de jeux. C'est une situation inacceptable. Une bonne partie des enfants de Grâce-Hollogne sont pauvres et n'ont pas les moyens pour aller dans des parcs d'attraction ou de jouer dans un jardin familial. Ils n'ont donc que la rue pour sortir, avec tous les problèmes de sécurité que cela pose. Cela doit changer rapidement.

